L'aide psychologique aux délogés coupée de ses financements

3 min • Elhia PASCAL-HEILMANN



Formée après le drame de la rue d'Aubagne, l'équipe d'aide aux personnes évacuées se retrouve sans fonds de l'Agence régionale de santé depuis décembre. Un "coup brutal" pour le personnel et une inquiétude pour ceux qui sont suivis.

Àl'arrêt. "C'est violent et soudain", déplore la Dr Marion Dubois, réfé-rente régionale de la cellule d'urgence médico-psychologique (Cump), qui chapeaute l'équipe d'aide et d'accompagnement aux délogés (EMAAE). Fin décembre, elle et ses collègues ont reçu un courrier de l'Agence régionale de santé (ARS) les informant de l'arrêt complet dès le 31 du mois de l'unique source de financement de ce dispositif exceptionnel d'aide psychologique, mis en place après le drame de la rue d'Aubagne, qui avait fait huit victimes le 5 novembre 2018. "Nous savions que cela devait durer plus ou moins cinq années mais on ne pensait pas que ça s'arrêterait comme ça, du jour au lendemain, s'étrangle la psychiatre. Surtout qu'avec la hausse des arrêtés de

péril ces dernières années et les récents accidents de Tivoli ou de Pardigon, le nombre de personnes accompagnées ne baisse pas."

Au sein de l'équipe, c'est l'incompréhension et l'inquiétude qui règnent depuis le début de l'année. "Nous n'avons pas du tout été prévenus en amont, les choses ont été faites de manière cavalière et sans négociation. Des gens vont perdre leur travail et ce sont les usagers qui vont en pâtir", prévient Marion Dubois. En tout, ce sont une douzaine de personnes qui constituent cette équipe formée à l'urgence médico-psychologique chez l'enfant et l'adulte, répartie entre l'hôpital de la Conception (5e) et le centre Édouard-Toulouse (15e). Depuis fin 2018, près de 3 000 personnes en détresse au lendemain d'une évacuation liée à une catastrophe ou à un arrêté de péril ont été prises en charge à Marseille.

620 prises en charge en 2023

"Après la rue d'Aubagne, la mairie, les services de santé et le collectif du 5novembre se sont rendu compte qu'il y avait une énorme demande mais
aucune solution ni accompagnement. Et depuis, ça n'a pas arrêté puisque
nous sommes le seul recours dans ces situations d'urgence. Entre 2018 et 2019,
nous avons pris en charge 320 personnes, puis 396 en 2020, 518 l'année
suivante, 775 en 2022 et 620 l'année dernière", détaille Marion Dubois, qui
chapeaute l'EMAAE. Rien que pour 2023, 100 personnes (sur les 620) ont été
accompagnées après les effondrements de la rue de Tivoli qui a fait huit morts
en avril et quinze après l'incendie du boulevard Pardigon en décembre où sept
personnes avaient été blessées. "Nous avons collaboré sans problème avec
l'ARS toute l'année, mais on se retrouve quand même à alerter sur la nécessité
de poursuivre cette cellule", plaide la médecin.

L'Agence régionale de santé explique pour sa part qu'au terme de cinq ans d'intervention de "ce dispositif de réponse d'urgence médico-psychologique, inter-hopistalier qui n'a eu de cesse d'accompagner les populations impactées", "les services de droit commun doivent pouvoir désormais assurer le relais".

Une catastrophe pour la médecin coordinatrice de la Cump. "L'arrêt de ces financements, c'est l'arrêt de toute prise en charger spécifique pour ces personnes qui se retrouvent dans des situations instables, voire précaires, et pour

qui le recours aux consultations classiques est souvent impossible", soutient Marion Dubois. Les membres de l'équipe d'urgence appellent aujourd'hui l'ARS à un sursis d'au moins six mois, "le temps de se réorganiser". "Nous n'avons pas eu de retour à ce jour", note la médecin. Une "réunion de travail" doit néanmoins être proposée "pour faire le point sur ce relais d'intervention et les besoins du territoire", assure l'ARS.

Et derrière les listes d'anonymes aidés par ce dispositif gratuit, la demande semble encore énorme. Ronan Michel, 42 ans, évacué après les effondrements de Tivoli, se souvient de son premier contact avec l'équipe d'accompagnement des délogés. "Ma reconstruction, qui est encore en cours, n'aurait pas été possible sans eux", témoigne le père de famille, du collectif Tivoli 9-avril. Il voit régulièrement un psychiatre, "un support essentiel", grâce à l'EMAAE, pour l'aider à vaincre ses troubles du sommeil et ses problèmes d'anxiété. Pas question pour lui d'arrêter son suivi du jour brutalement. " Je suis assez préoccupé", confie-t-il. Comment gérer le stress, les bruits de travaux qui rappellent l'explosion, la lourde gestion administrative après le délogement ? C'est aussi ce que craint Johanne Rimbault, sans l'accompagnement de ceux qu'elle est allée trouver des mois après le drame de Tivoli. "J'avais réussi à trouver un créneau de psy pour tester mais je pensais que j'allais plutôt bien. Je n'avais pas versé une larme, j'avais l'impression de contrôler mais je refoulais tout. C'est quand je suis allée voir la Cump que j'ai commencé à m'écrouler et à prendre des antidépresseurs", relate la bibliothécaire de 54 ans.

Pour l'heure, les suivis se poursuivent avec la tutelle de l'hôpital mais selon Marion Dubois, "ça ne durera pas". Un système d'accompagnement désormais plus qu'en péril.

Ma reconstruction, qui est encore en cours, n'aurait pas été possible sans eux. "